

Non célébration du bicentenaire de la réunion de l'Ancienne Principauté épiscopale de Bâle à la Suisse

Lors de la séance plénière du 25 juin 2014 du Parlement Jurassien une question orale portant sur le sujet susmentionné a été posée par le député Frédéric Juillerat. Dans sa réponse Charles Juillard, président du Gouvernement déclarait que c'était une date funeste pour le Jura, et que, je cite, *le Gouvernement ne dépensera pas un kopeck pour fêter quoi que ce soit à cette occasion, et n'entendais pas commémorer cette date de 1815.*

Profitant ce jour de la venue du bus du Canton de Genève dans notre canton, commémorant tout au long de cette année l'événement, nous nous interrogeons sur le bien-fondé de cette réponse.

Sachant que les cantons de Neuchâtel et du Valais fêtent également les deux cents ans de leur entrée au sein de la Confédération suisse n'était-il pas opportun de marquer également l'événement.

C'est aussi en 1815 que les Jurassiens, demeurant dans l'Ancienne Principauté épiscopale de Bâle, devinrent Suisses, certes, par leur incorporation au canton de Berne, mais depuis lors, suite au combat autonomiste, les institutions helvétiques ont établi les bases constitutionnelles permettant la création en 1974, du canton du Jura, 23e Etat de la Confédération. Il est compréhensible de voir de nombreuses personnes regretter que les diplomates du Congrès de Vienne n'aient pas d'emblée accordé la souveraineté cantonale au Jura. A cette époque, les consultations populaires n'étaient pas organisées. Il y a pourtant lieu de reconnaître les énormes avantages qu'ont eu nos pères à devenir suisses plutôt qu'à rester français, puisque nous appartenions à cette époque au Département du Haut-Rhin.

La décision de 1815 nous a évité de participer à deux guerres mondiales. Combien de Jurassiens auraient succombé en 1914-18 à Verdun ou ailleurs ? Combien de nos soldats seraient morts en 1939-45 sur les champs de bataille d'une Europe en sang ? Nous avons eu l'immense chance que notre pays n'a pas été touché par ces deux conflits. En étant demeuré français, aurions-nous eu la chance que nous avons aujourd'hui d'être maître de notre destin, d'avoir pu construire une autoroute Transjurane, d'avoir accès aux plus hautes fonctions au sein de la Confédération, d'avoir une économie florissante et un taux de chômage bas, sans comparaison avec nos voisins français ?

Le Gouvernement jurassien ainsi que tous les Jurassiens mesurent sans nul doute les inestimables avantages d'appartenir depuis deux cents ans à la Suisse, petit pays, parfois imparfait mais envié de beaucoup.

Dès lors, n'est-il pas trop tard pour marquer d'une manière ou d'une autre, comme le font le Valais, Genève et Neuchâtel, la chance qu'a la République et canton du Jura d'être aujourd'hui membre de la famille helvétique ?

Nous remercions le Gouvernement de sa réponse.

Delémont, le 29 avril 2015

Au nom du groupe PLR
L'auteur
Brosy Stéphane